



La banque réclame remboursement après 6 ans

Par **to48**, le **27/10/2015** à **21:07**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Il y a plus de 6 ans j'ai changé de banque pour faire un crédit maison .Ma nouvelle banque m'a demandé de cloturer les comptes à crédit pour n'avoir que le leur.J'ai ainsi remboursé tout le solde de mon compte Aurore qui était à peu près de 500€.après avoir remboursé le compte aurore (compte non utilisé suite a changement de banque), mon ancienne banque n'a eu de cesse de faire des virements depuis mon compte Aurore sans mon autorisation et surtout sans me concerter pour alimenter leur compte qui était resté à l'époque qu'avec 10€. En reprenant plusieurs relevés je m'aperçois que cette banque prenait des sommes comme 1200€ pour s'auto alimenter hors je n'ai jamais effectué ces virements et lorsqu'il n'y avait plus d'argent pour alimenter Aurore ils rebasculaient ainsi l'argent et ce depuis 6 ans! Aujourd'hui ils décident d'arreter de faire les virements et me réclament 300€ pour alimenter mon découvert actuel et bien évidemment à la suite je reçois un courrier d'aurore pour dire que le dernier prélèvement de 84€ n'a pas été effectué. Bilan: je dois 300€ sur un compte qui n'est plus utilisé depuis 6 ans et Aurore me réclame une somme de 86€ que je n'ai jamais utilisé!

Et sur le courrier ils stipulent que j'ai utilisé 415€ que je dois encore rembourser!

ma question est quels sont mes droits face a cet abus!

MERCI

Par **moisse**, le **28/10/2015** à **08:49**

Bonjour,

L'abus n'est pas forcément du côté que vous pensez.

Un compte bancaire génère des frais de fonctionnement selon des tarifs qui sont régulièrement communiqués.

Ne pas clôturer un compte bancaire implique donc la facturation, chaque année, de frais de tenue de compte.

En 6 ans cela va vite.

Votre négligence à clôturer un compte en y laissant un crédit explique ces réclamations.

Je suppose que chaque année vous avez bien reçu des relevés de compte.